

## Après une progression continue, des années 1960 au milieu des années 1990, l'espérance de scolarisation s'est stabilisée aux environs de dix-neuf années d'études.

Les taux de scolarisation par âge constatés en 2006-2007 permettent d'espérer, pour un enfant entrant alors en maternelle, 18,7 années de formation initiale, dont 2,7 années dans l'enseignement supérieur (*tableau 1*). Après une période de progression soutenue jusqu'au milieu des années 90, entraînant un gain de près de deux années, l'espérance de scolarisation avait connu un léger recul de 1997 à 2001, avant de se stabiliser depuis 2002. En 2006, la durée de scolarisation repart légèrement à la baisse, dans tous les types de formations, excepté l'apprentissage.

La baisse observée concerne toutes les catégories d'âge à partir de 18 ans. Elle est particulièrement marquée chez les 20-22 ans dans l'enseignement supérieur (environ un point de baisse des taux de scolarisation).

À 23 et 24 ans, la scolarisation diminue encore légèrement cette année, surtout pour les garçons. Les jeunes des générations concernées ont beaucoup plus fréquemment que leurs aînés entrepris des études *via* l'apprentissage après la troisième, ce qui explique leur moindre scolarisation. Après 25 ans, la reprise de la croissance des taux amorcée en 2000 s'interrompt en 2005 (*graphique 2*).

La France reste cependant un pays de forte scolarisation. Ainsi, la durée de la « scolarisation universelle », c'est-à-dire le nombre d'années pendant lesquelles au moins 90 % des jeunes sont scolarisés atteint 15 ans en France, contre 16 ans en Belgique, mais seulement 13 ans en Italie, 12 ans au Royaume-Uni et 11 ans aux États-Unis.

La durée de scolarisation d'un élève dépend tout d'abord du type d'études (générales, technologiques ou professionnelles) entreprises, mais aussi de la rapidité du parcours scolaire de l'élève. Du fait de la baisse des redoublements observée ces dernières années (*graphique 3*), les jeunes générations ne parviennent pas moins souvent que leurs aînés au terme de l'enseignement secondaire (indicateur 24), mais elles y parviennent plus vite, ou moins âgées. La baisse continue du taux de scolarisation à 18 ans depuis 1996 est une manifestation de ce phénomène.

*L'espérance de scolarisation est une estimation de la durée de la scolarité d'un enfant entrant en maternelle cette année-là. Comme l'espérance de vie, cet indicateur exprime une situation ponctuelle, reflet de la scolarisation l'année scolaire considérée. Mathématiquement, l'espérance de scolarisation est égale à la somme des taux de scolarisation observés aux différents âges, un taux de scolarisation de 80 % donnant une durée d'études de 0,8 an. Comme les taux de scolarisation de 6 à 14 ans sont égaux à 100 % aux erreurs de mesure près, il est utile pour bien apprécier les évolutions de la durée de scolarisation de distinguer l'espérance de scolarisation avant 6 ans et après 14 ans.*

Source : MEN-DEPP, INSEE  
Champ : métropole, ensemble des formations

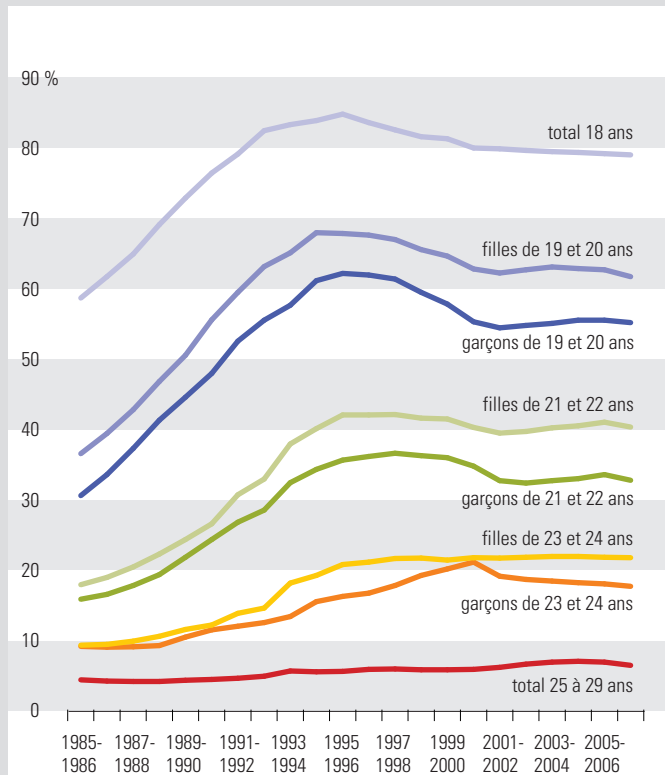
## 01 Évolution de la durée de scolarisation

en années

	1985-1986	1990-1991	1995-1996	2000-2001	2005-2006	2006-2007
<b>Ensemble</b>	<b>17,1</b>	<b>18,1</b>	<b>19,0</b>	<b>18,9</b>	<b>18,8</b>	<b>18,7</b>
Avant 6 ans	3,3	3,3	3,4	3,4	3,2	3,2
Après 14 ans	4,9	5,8	6,7	6,5	6,6	6,5
- filles	5,0	5,9	6,8	6,7	6,8	6,7
- garçons	4,8	5,7	6,5	6,3	6,3	6,2
dont supérieur	1,5	1,9	2,6	2,7	2,8	2,7

Source : MEN (population scolaire), INSEE (effectifs d'habitants)

## 02 Taux de scolarisation selon l'âge et le sexe (1985-2006)

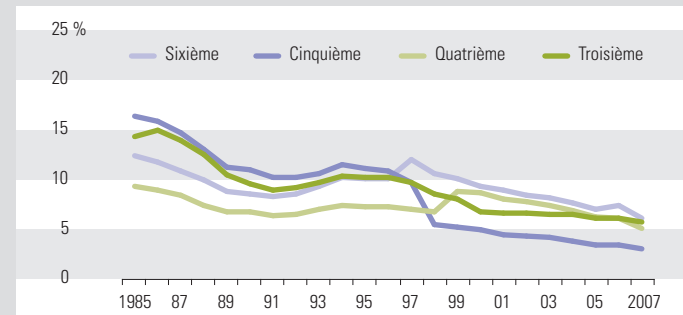


Champ : population scolarisée dans l'ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.

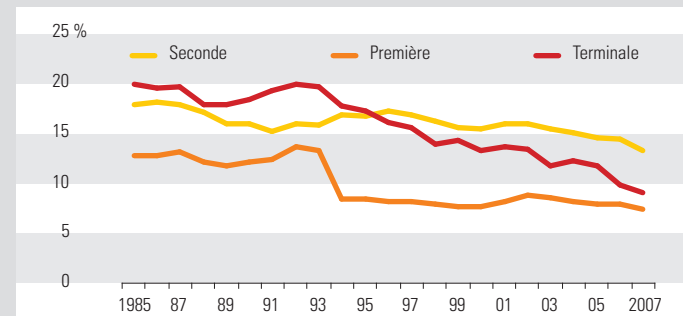
Source : MEN (population scolaire) et INSEE (estimation des effectifs d'habitants)

## 03 Évolution des redoublements...

### ... au collège



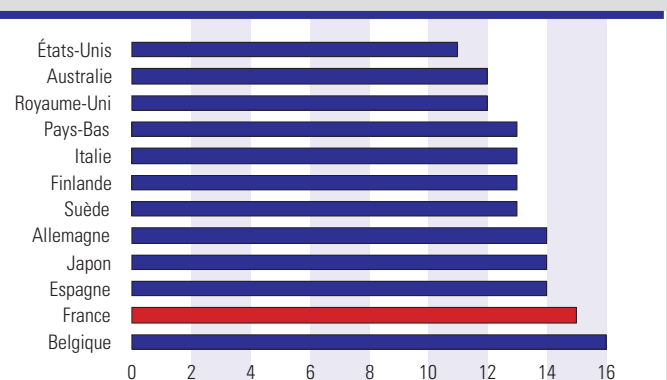
### ... au lycée



Source : MEN-DEPP

## Durée de la scolarisation universelle (2006)

Nombre d'années pendant lesquelles plus de 90 % de la population est scolarisée\*



\* à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés

Source : OCDE, édition 2008 de *Regards sur l'éducation*